



Le Fonds de l'environnement de Shell



Alliance pour une Gestion Intégrée
et Responsable du bassin versant
de la rivière du Diable

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Fonds de l'environnement de Shell : partenaire d'AGIR pour la Diable

Saint-Faustin-Lac-Carré, le 24 mai 2007. AGIR pour la Diable a reçu aujourd'hui un don de 5 000 \$ du Fonds de l'environnement de Shell (FES). Ce montant servira à acquérir le matériel nécessaire à la réalisation du programme « J'Adopte un cours d'eau » ainsi qu'à assurer sa coordination. « J'Adopte un cours d'eau est un programme qui vise à sensibiliser mais surtout à faire participer les jeunes dans le milieu qui les entoure. En suivant la qualité de l'eau du ruisseau Noir, ces jeunes font un premier pas concret pour mieux connaître cette ressource inestimable qu'est l'eau ! » souligne Sophie Gallais, chargée de projet à AGIR pour la Diable.



Le Fonds de l'environnement de Shell

Créé en 1990, le Fonds de l'Environnement de Shell est un programme national qui vise à faire une différence sur le plan local. Le FES a versé plus de 12 millions de dollars pour la réalisation de projets environnementaux dans l'ensemble du pays. Des particuliers, des écoles, des organismes communautaires, des clubs philanthropiques et des groupes environnementaux ont obtenu des dons pouvant aller jusqu'à 5 000 \$ par projet pour améliorer et protéger leur environnement. Plus de 4 000 projets ont reçu de l'aide financière.

« Nous avons créé le Fonds de l'environnement de Shell pour donner à tous les Canadiens les moyens financiers de concrétiser leur projets en faveur de l'environnement, explique Patty Richards, directrice du programme d'investissements dans la collectivité de Shell Canada. Notre comité d'étude du FES a choisi de financer ce projet, et nous sommes très heureux de verser notre don à AGIR pour la Diable. »

Le Fonds de l'environnement de Shell accepte les demandes visant des projets environnementaux innovateurs, axés sur l'action et élaborés par les gens de la collectivité. Trois représentants d'organismes environnementaux et un membre du personnel de Shell prennent les décisions de financement. Les demandes doivent parvenir chaque année avant les dates limites du 28 février et du 30 septembre.

Sophie Gallais
Chargée de projet, AGIR pour la Diable
(819) 429-0771

Patty Richards
Directrice, programme d'investissement dans la collectivité
Shell Canada Limitée
(403) 691-2588

La santé de nos cours d'eau, une question d'avenir !

1255, ch. des Lacs • Saint-Faustin-Lac-Carré (Qc) • J0T 1J2 • Tél. : (819) 429-0771

Télééc. : (819) 688-2537 • Courriel : info@agirpourtadiable.org • www.agirpourtadiable.org